



CF LIVRY CONDUITE

PROCÉDÉ D'ÉVALUATION DE DÉPART À LA CATÉGORIE « A1 » DU PERMIS DE CONDUIRE

L'évaluation de départ est effectuée avant la souscription du contrat entre l'élève et l'auto école afin de déterminer les aptitudes de celui-ci à l'égard de la conduite d'une motocyclette. Elle est réalisée sur nos motos HONDA 125F puissance maxi 11 kW (15 CV), en présence d'un enseignant titulaire du diplôme pour l'enseignement de la conduite moto. Elle dure environ 50 minutes et est composée de 2 parties (I et II)*.

I- Partie statique :

- 1)-Questionnaire sur l'identité du candidat : état civil, adresse, numéro de téléphone, profession, acuité visuelle ...
- 2)-Questionnaire sur le futur conducteur : – son expérience : en tant que passager et en tant que conducteur. – Sa vision à l'égard de la conduite moto (pourquoi est-il venu apprendre à conduire : maîtrise du véhicule, réel désir de piloter...)

II- Partie dynamique :

- 1)- Installation sur la machine.
- 2)-Travail de démarrage / Arrêt sur parking, équilibre en roulage avec la moto.
- 3)-Bilan des capacités : – perception des trajectoires et des dangers (position du regard de l'élève, trajectoire et orientation de la moto, maîtrise de l'embrayage et des vitesses, ...) – état physique et psychologique de l'élève (émotivité, crispation, ...)

Résultat : Celui-ci est en fonction des points obtenus sur la fiche d'évaluation par rapport aux critères remplis lors des 2 parties examinées (faible, satisfaisant ou bon). Ces points correspondent à un volume horaire de formation adapté à la formation moto. Le volume de formation final sera donc sous réserve de progression de

l'élève et pourra être réajusté en fonction des capacités de celui-ci lors de la validation des différentes compétences de son apprentissage (voir programme de formation).